

**2010/2328 - Attribution d'une subvention d'équipement de 15 000 euros dans le cadre de la coopération décentralisée entre la Ville de Lyon et la Ville de Hanoï pour la mise en lumière des principaux sites de la Ville de Hanoï dans le cadre des festivités du Millénaire - Approbation de la convention de coopération décentralisée et d'une convention de mise en œuvre - Vote de l'autorisation de programme n° 2010-1, programme 00014, d'un montant de 50 000 euros - Affectation d'une partie de cette AP pour financer la subvention d'équipement pour la Ville de Hanoï (Direction de l'Eclairage Public) (BMO du 05/04/2010, p. 0883)**

Rapporteur : M. BUNA Gilles

M. BUNA Gilles, rapporteur : Un mot d'explication sur ce dossier, puisque la destination traditionnelle de coopération entre Lyon et le Vietnam c'est Hô Chi Minh.

Il se trouve qu'Hanoï célèbre les milles ans de sa fondation, et organise des festivités, visant à rappeler son riche patrimoine culturel, historique, rappeler qu'elle est un lieu de destination touristique. On a été sollicité compte tenu de nos antécédents à Hô Chi Minh par l'ambassadeur de France pour mettre en lumière un certain nombre de monuments emblématiques du centre ville d'Hanoï.

L'opération coûte 480 000 euros, mais je vous rassure c'est l'AFD qui en assure la moitié, la ville d'Hanoï 130 000 euros, l'Association des partenaires économiques « Lyon lumière » qui paye le reste. On demande à la Ville de Lyon une participation de 15 000 euros et une participation indirecte puisque nous serons à la maîtrise d'ouvrage de ces réalisations.

M. LE MAIRE : Vous voyez Madame Gay que nous rayonnons large !

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)